

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

CHAMBRE DES DEPUTES Entrée le: 0 4 DEC. 2009 Luxembourg, le 1er décembre 2009

A l'attention de Monsieur Laurent Mosar

Président de la Chambre des Députés

Président de la délégation luxembourgeoise du Conseil Parlementaire Interrégional

Objet : Recommandation du CPI relative à la poursuite de l'aménagement de la Moselle – pour un transport fluviai compétitif et porteur d'avenir

Monsieur le Président.

Sulte à votre demande, je vous prie de bien vouldir trouver ci-jointe la réponse écrite de Monsieur le ministre Claude Wiseler concernant la recommandation du CPI relative à la poursuite de l'aménagement de la Moselle – pour un transport fluvial compétitif et porteur d'avenir

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.

Ministère de l'intérieur et à la Grande Région Chargé de Direction

Carlos Guedes



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Luxembourg, le 12 novembre 2009

Le Ministre

Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région

Entrée: 1 6 NOV. 2009

5 136 Se 5

Le Ministre des Transports

à

Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région

NAV/2009/lettres/104

Monsieur le Ministre,

Je me réfère à la recommandation adoptée par le Conseil Parlementaire Interrégional de la Grande Région du 15 mai 2009 et à votre demande de prise de position afférente.

1

Je vous informe que le Gouvernement luxembourgeois est parfaitement conscient du fait qu'une bonne infrastructure de transport fluvial est indispensable pour le développement de l'économie en général et du secteur industriel de la Grande Région en particulier. Il est aussi vrai que la navigation fluviale joue un rôle important pour atteindre les objectifs ambitieux en matière de réduction des gaz à effet de serre que se sont fixés conjointement les Gouvernements européens. En effet, et il convient de le souligner, le transport par voie d'eau consomme en moyenne deux fois moins d'énergie que le transport routier et la moitié d'énergie que le transport ferroviaire avec une réduction en conséquence des pollutions y liées.

Dans ce sens le Gouvernement luxembourgeois œuvre au niveau des instances nationales et internationales compétentes notamment afin d'assurer le meilleur rattachement possible de la Moselle au réseau fluvial international et afin de garantir des conditions d'exploitation optimales pour tous ses usagers. Aussi le projet Saône-Moselle visant à relier la Méditerranée à la Mer du Nord est suivi avec une attention particulière par mon département ministériel.

En ce qui concerne le doublement des écluses sur la Moselle allemande, je vous rappelle que le Conseil de Gouvernement luxembourgeois à délibéré sur cette question au mois de mai 2009 et a marqué son accord de principe afin de participer à une initiative engagée par les gouvernements de la Rhénanie-Palatinat et du Saarland visant à faire progresser plus vite les travaux en relation avec le doublement des écluses sur la Moselle.

Dans le cadre des négociations afférentes, le Grand-Duché de Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat et le Saarland ont pu obtenir de la part du Bund des engagements en matière d'augmentation des ressources humaines tout en consentant à une participation financière visant un effort supplémentaire de renforcement des équipes chargées de la planification desdits travaux. De la sorte le délai d'achèvement desdits travaux peut être

raccourci de quelque 5 ans et la date de la finalisation de la dernière des dix écluses sera prévisiblement en 2025.

Dans le contexte de la mise en œuvre de cet accord il est clair que le Gouvernement luxembourgeois veillera à ce que tous autres moyens permettant de raccourcir davantage les délais soient mis en œuvre.

Je suis convaincu que l'accélération du doublement des écluses sur la Moselle allemande tout comme l'engagement des différents gouvernements dans l'intérêt de la navigation fluviale sont des signaux forts pour toute la Grande Région et les entreprises y établies.

Claude Wiseler

Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Copie à Monsieur le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur.